

## 2024 : UNE ANNÉE RICHE DE PROJETS

Petit gibier  
Eco contribution  
Plans de chasse triennaux  
Formation  
Aménagement des Territoires

### La Question :

Sècheresse : quels impacts sur la faune de nos territoires ?

### En Bref :

Retour sur les vœux du Président JP SANSON  
SOUTIEN AUX AGRICULTEURS  
Une opération sécurité à la chasse  
Info Faune : La Sagne d'Opoul

**Infos pratiques :** Le SIA - Carnets de prélèvement - La belle histoire de la semaine



# Petit gibier : des actions de reconquête grâce aux financements de l'éco contribution

## LE LAPIN : Tout l'enjeu est d'introduire des lapins de souche pure sur des territoires non exposés à des risques de dégâts.

La démarche engagée répond à 1 objectif et 1 obligation :

- ✓ Renforcer les populations de lapin de garenne là où l'espèce est en faible effectif dans le but de pouvoir prélever une partie de la population une fois rétablie.
- ✓ Ne retenir que des zones où l'espèce n'est pas susceptible d'occasionner des dégâts.

Le lapin nécessite un milieu ouvert herbacé, un sol assez meuble pour creuser ses terriers et des coins arbustifs pour se cacher des prédateurs.

Il est prévu la création d'Unités de Gestion composées de zonages de 80 à 100ha, avec des zones pilotes sur plusieurs communes.

Ce travail va s'appuyer sur des comptages lapin de garenne mais aussi des comptages des prédateurs de l'espèce.

Des aménagements favorables à l'espèce seront réalisés comme l'ouverture de milieux avec la création d'une mosaïque d'habitats, la création de garennes et la mise en place de cultures faunistiques.

Cette action ne pourra être couronnée de succès qu'avec l'engagement des chasseurs locaux pour suivre et développer le projet.

Des conventions seront signées avec les territoires volontaires ( Nous avons par ailleurs une paire d'exemple dans le département avec des résultats encourageants).

**Bien sûr, la FDC66 s'engage dans ces actions par un accompagnement technique et financier.**



Fédération Nationale  
des Chasseurs

Opération réalisée  
avec le soutien de  
l'Ecocontribution



# LA PERDRIX GRISE : Nouvelle phase du Plan d'action en faveur de la Perdrix grise de montagne dans le Département des Pyrénées-Orientales (PAPEG 2)

Le Département des Pyrénées-Orientales compte parmi son patrimoine naturel exceptionnel les habitats de la Perdrix grise de montagne.

Cependant, la déprise pastorale, observée de façon à peu près générale depuis le début du XXème siècle, s'est traduite par une fermeture des landes entraînant localement une perte de la qualité de l'habitat pour la Perdrix grise des Pyrénées.

Paradoxalement, sur certains sites, un sur-pâturage des zones les plus attractives entraîne une hauteur de végétation insuffisante pour garantir la protection des perdrix grises en période de reproduction.

Ce projet est la suite de PAPEG1 qui avait pour ambition de travailler tant sur le volet restauration des habitats, que sur l'amélioration des connaissances et l'adaptation des pratiques. Il a permis une expérimentation sur le Massif du Madres-Coronat à l'échelle de 16 communes et, ainsi, de mieux connaître l'espèce et proposer des méthodes de gestion en sa faveur.

Le PAPEG2 verra ces actions se décliner à l'échelle départementale et le démarrage de la phase opérationnelle de restauration et/ou amélioration des habitats sur des zones pré-identifiées lors du 1er volet. Deux secteurs ont été retenus sur l'AICA en Capcir, un sur la commune de Formiguères (Vallée de la Lladure) et un autre sur Réal/Puyvalador (Sous le roc Mary).



Fédération Nationale des Chasseurs

Opération réalisée avec le soutien de l'Ecocontribution



## 3 actions phares

- 1- Restauration des habitats pour la perdrix grise de Montagne
- 2- Amélioration des connaissances et adaptation des pratiques.
- 3- Animation territoriale et sensibilisation. Les pratiques agricoles en place étant un facteur déterminant pour l'espèce, la concertation avec le monde agricole est un enjeu majeur.

# LA PERDRIX ROUGE : Plan d'Action en faveur de la Perdrix Rouge (PAPER 1)

Ce dossier en cours d'instruction a été validé par la FRC Occitanie.

Il est en cours d'instruction à la FNC puis sera étudié par l'OFB.

C'est un programme départemental précurseur.

Il faut rappeler que la perdrix rouge est une espèce dite « parapluie » c'est dire que la préservation ou l'amélioration des milieux auxquels elle est inféodée sont indispensables pour la diversité spécifique qu'ils abritent.

Elle est bien présente sur l'ensemble du département des Pyrénées Orientales où elle affectionne plus particulièrement la plaine viticole ainsi que les milieux de garrigues jusqu'à des altitudes de 1500m, même si elle peut être ponctuellement observée au-dessus de cette altitude.

Si le projet passe toutes les étapes de validation, Il démarrera en début juin 2024 pour une durée d'1 an.

Il faut noter qu'en ce qui concerne la restauration ou la préservation des habitats liés à la petite faune, dont la Perdrix Rouge, la Fédération Départementale des Chasseurs s'investit depuis de nombreuses années en partenariat avec le monde agricole ou certaines collectivités et associations de chasse au travers de différents programmes (CIFI, Trame verte et bleue, Sensibilis'haies...) reposant sur trois axes principaux :

- ✓ La mise en place de contrats Biodiversité.
- ✓ Des partenariats techniques pour la remise en culture ou l'aménagement de parcelles spécifiques.
- ✓ Des échanges et partenariats techniques sur les bonnes pratiques agricoles favorables à la petite faune et à la biodiversité.



## 4 actions phares

- 1- diagnostic de territoire et inventaire des données existantes à l'échelle départementale
- 2- amélioration des connaissances et adaptation des pratiques.
- 3- rédaction d'un plan de gestion départemental perdrix rouge en liaison avec le nouveau schéma départemental de gestion cynégétique
- 4- animation territoriale et sensibilisation

## LA QUESTION

# SÉCHERESSE : QUEL IMPACT SUR LA FAUNE DE NOS TERRITOIRES ?

Bientôt 2 ans sans pluies significatives dans les Pyrénées-Orientales!

L'information s'étale à longueur de journaux et alimente de nombreux reportages en France.

Les chasseurs, sentinelles de la nature, sont en première ligne pour constater les bouleversements qui en découlent.

Toutes les remontées de terrain convergent pour alerter sur une modification de l'utilisation de l'espace par la faune sauvage. L'impact est sensible sur les insectes, les abeilles, et en suivant la chaîne sur le petits gibier, les sédentaires ou les migrateurs, et jusqu'au grand gibier.



Aujourd'hui, les techniciens de la FDC66 n'ont pas encore d'outils de quantification mais ils sont certains que cela va compliquer l'étude du terrain. Notamment pour gérer les actions de biodiversité qui vont demander un réajustement dans la façon d'accompagner les partenaires.

Par exemple : il faut réinterroger les mesures d'aménagement à travers le choix des semences. Ou se poser la question de l'interprétation des résultats des futurs comptages.

« *La sécheresse impacte les sols, la flore, la faune. On assiste à une véritable redistribution des cartes* » préviennent les techniciens de la FDC66.

La Fédération veille particulièrement à ses conséquences et aux futures actions qui devront en découler.

# SÉCHERESSE :

## Focus sur la bécasse des bois

Questions à Benjamin Calmon  
technicien bagueur à la FDC66



**Q : Qu'avez-vous constaté lors de vos observations de terrain ?**

**BC :** Nos sorties baguages confirment l'impact flagrant de la sécheresse sur les populations. En résumé, elles ne sont pas restées hiverner chez nous.

**Q : Quels facteurs ont-ils été déterminants ?**

**BC :** 2 phénomènes climatiques sont venus impacter la présence des bécasses sur notre territoire. Le 1er c'est la douceur de ce début d'hiver dans le Nord-Est de l'Europe, notamment en Russie où on les trouve en grand nombre l'été. Elles ont donc eu moins la nécessité de descendre vers le sud et nous avons eu très peu d'hivernage sur notre territoire.

**Q : L'hiver a quand même fini par arriver ?**

**BC :** Oui, elles ont fini par migrer jusqu'à nous mais à cause de la sécheresse elles ont trouvé ici de très mauvaises conditions. Il leur faut en effet un minimum d'humidité au niveau du sol pour trouver leur nourriture. Elles sont alors reparties hiverner ailleurs. Il reste seulement quelques oiseaux qui arrivent à se maintenir dans quelques zones humides ou quelques biotopes qui restent favorables. Je conseille aux chasseurs de faire preuve de discernement quant au prélèvement de l'espèce, mais je sais que les *bécassiers* font partie d'une communauté de chasseurs particulièrement sensibles à une pratique éthique de leur passion.

**Q : Au-delà de la bécasse, d'autres migrateurs sont-ils concernés ?**

**BC :** Nous pouvons observer le même phénomène pour la grive musicienne.

# INFO FAUNE :

## Des nouvelles de la Sagne d'Opoul



© MSK Productions

Les 167 hectares de la Sagne d'Opoul abritent une roselière remarquable. Ils font l'objet d'un partenariat de gestion inédit entre le Conservatoire du Littoral, le syndicat Rivage et la FDC66.

**Enjeu : la sauvegarde de cette zone humide remarquable avec notamment la surveillance de sa salinité.**

Malgré le manque de précipitations, nous avons pu constater une belle saison pour la chasse au gibier d'eau.

Les aménagements réalisés par les techniciens de la FDC66, aidés par les chasseurs bénévoles du secteur, ont porté leurs fruits.

Les migrateurs retrouvent là une zone de prédilection pour hiverner.

Pour exemple, nous avons confirmé le retour du Butor étoilé, une des espèces emblématiques de la Sagne.

Pour bien saisir les tous les enjeux du plan de réhabilitation de la Sagne d'Opoul vous pouvez visionner le prologue du futur documentaire consacré à ce site remarquable

CLIQUEZ SUR L'IMAGE



# 2024: ANNÉE DU RENOUVELLEMENT DES PLANS DE CHASSE TRIENNAUX

Les réunions des Unités de gestion se sont tenues ce mois de janvier.

Objectifs :

- ✓ rappeler les règles élémentaires de fonctionnement du plan de chasse
- ✓ fixer les politiques de gestion des 3 prochaines années
- ✓ informer sur les démarches administratives à conduire pour les mois à venir.



L'observation de l'état des populations par unité de gestion cynégétique est essentielle pour affiner les objectifs de prélèvements.

**Il est impératif que toutes les demandes des détenteurs de droits de chasse soient adressées à la fédération avant le 10 mars prochain.**

L'étude de ces demandes permettra d'élaborer en commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, la CDCFS, le minimum et maximum d'animaux à attribuer aux détenteurs de droits de chasse par unité de gestion.

Pour finir, la commission spéciale d'attribution qui regroupe la FDC, La Chambre d'agriculture, l'Office national des forêts, l'Association des communes forestières et le Centre régional de la propriété forestière, aura pour mission d'attribuer individuellement et par territoire le nombre d'animaux autorisés à être prélevés au cours des 3 prochaines années.



# OPÉRATION SÉCURITÉ À LA CHASSE

**Une opération de contrôle et de communication conduite par le service Départemental de l'OFB et la gendarmerie a été réalisée courant décembre sur le département**

À cette occasion, le Président Jean Pierre SANSON a été invité à présenter le cadre réglementaire du volet Sécurité du SDGC rédigé conjointement par la Fédération et l'office Français de la Biodiversité.

Monsieur Laurent DUPONT inspecteur de l'Environnement auprès de l'OFB et M. le Capitaine de Gendarmerie ont ainsi pu clarifier les questionnements d'une assistance attentive et responsable.



Pour les chasseurs de St Jean de l'Albère  
« La prudence est mère de sureté »



C'est une cérémonie que le Président Jean-Pierre SANSON a voulu d'une grande sobriété en accord avec le conseil d'administration et les équipes de la Fédération.

C'est en effet devant la famille et les proches de notre amie Nathalie Gilaberte, si tôt disparue, que le Président Sanson a commencé son intervention, la gorge nouée par l'émotion.

*« Cher Cédric, Chère Lana,  
Cette cérémonie aurait pu se tenir de  
façon très solennelle ou tout  
simplement ne pas avoir lieu !*

*Notre Nathalie n'aurait aimé ni cette solennité, ni l'annulation pure et simple de cette cérémonie. Ce soir elle est à nos côtés et désormais cette salle portera tout simplement et tout logiquement son nom.*

*C'est le moins que nous puissions faire pour honorer cette collaboratrice et amie aux qualités humaines et aux compétences professionnelles extraordinaires. ...*

*Après avoir toutes et tous ployés sous le déni, l'incompréhension et le chagrin, désormais son visage éclairé empreint de douceur, de bienveillance, de générosité, de force discrète et ... d'espièglerie nous accueillera, vous accueillera, lors de vos visites à la Fédération.*

*Ainsi nous poursuivrons notre chemin de vie avec en mémoire ce qu'elle fût !».*





Entouré par les représentants de l'État et ses services, par les nombreuses personnalités politiques et institutionnelles et devant tous les acteurs cynégétiques du département, le Président Jean-Pierre SANSON a ensuite exposé rapidement tous les enjeux et les nombreux projets de cette nouvelle année.

Parmi eux :

**- Un point sur le nouveau SDGC qui régit la chasse dans le département pendant les 6 premières années**

*« Je vous engage à consulter les 168 pages de notre Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.*

*Ce document constitue la pierre angulaire de la Chasse sur notre Département.*

*Il définit le cadre juridique de la Chasse, édicte les règles de sécurité, établit les mesures de gestion des espèces et celles liées à la surveillance sanitaire, planifie les objectifs à atteindre en matière d'aménagement des habitats, régit les dispositions relatives à la prévention des dégâts.*

*J'insiste sur le fait que ce document comporte 148 points réglementaires opposables aux chasseurs, aux ACCA, AICA et chasses privées pouvant être relevés et réprimés par les services de l'OFB, de la Gendarmerie, ou les Gardes Particuliers ».*



- Dans cette période de crise, le soutien des chasseurs des Pyrénées-Orientales aux agriculteurs et à la Présidente de la Chambre d'Agriculture Fabienne BONET.

« Chère Fabienne, force est de constater que face à l'adversité nous nous serrons les coudes !

Nous avons les mêmes adversaires, nous faisons face aux mêmes incompréhensions de la part des néoruraux, nous siégeons dans les mêmes instances ... oserai-je, dire que nous faisons partie, chasseurs et agriculteurs, d'une race à part dans un monde qui ne nous comprend pas ??

*Ce n'est pas faute de nous échine tour à tour à expliquer notre vision des choses et de la Nature ...*

*Inutile de former des vœux pour que notre entente et notre collaboration continuent d'être salvatrice ... cela coule de source !*

***Permetts-moi tout simplement en toute sincérité de former des vœux d'espérance pour nos amis agriculteurs qui doivent faire face aux adversités économiques, climatiques et idéologiques. ».***

## Retour sur la cérémonie des Voeux de la FDC66

Devant une assemblée particulièrement attentive le Président a conclu en remerciant tous les collaborateurs de la Fédération qui oeuvrent chaque jour dans un contexte de plus en plus complexe et sensible.

*« Enfin des remerciements à mon Conseil d'Administration qui dans sa diversité - qu'elle soit générationnelle ou d'expériences - reste soudé, fidèle et loyal à ses engagements.*

*Des remerciements à Gilles TIBIE mon Directeur, à mes collaboratrices et collaborateurs compétents, performants et toujours disponibles.*

*Cher Alain Esclopé, Président Honoraire, tu m'as passé le flambeau il y a de cela 8 ans.*

*Tu peux constater que le travail que tu as engagé se poursuit, je te confirme qu'il ne s'est pas du tout simplifié, mais nous faisons tout pour tenir nos engagements.*

*Je terminerai en vous renouvelant nos vœux pour 2024 et en remerciant tous les responsables cynégétiques de chaque territoire pour leur engagement et leur adaptation à l'évolution incontournable de notre activité.*

*Merci à tous ! »*



## Retour sur la cérémonie des Voeux de la FDC66

Monsieur Cyril VANROYE, Directeur de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Orientales (DDTM66) et représentant Monsieur le Préfet a ensuite pris la parole. Il s'est félicité des bonnes relations entre la FDC66 et les services de l'État. Des relations basées sur l'écoute et le dialogue, les bases essentielles pour la résolution des nombreux dossiers à traiter.



# L'album des voeux 2024



© FDC66

## L'album des voeux 2024



© FDC66



# L'album des voeux 2024



© FDC66

# Infos pratiques



## SIA : (Système d'information sur les armes)

**La date limite pour se déclarer sur le fichier du SIA est repoussée au 31 décembre 2024**

Sachez que **tout détenteur d'un permis de chasse a l'obligation de créer son compte SIA quels que soient le type et le calibre d'arme qu'il détient.**

Il est important de noter que tout chasseur qui n'aura pas créé son compte SIA au 1er janvier 2025 pourra être dessaisi de ses armes par les autorités compétentes.

## FORMATION SÉCURITÉ DECENNALE



**Tous les chasseurs doivent obligatoirement avoir suivi cette formation d'ici les 5 prochaines années.**

**Nous rappelons que cette formation n'est pas un examen !**

De nouvelles sessions sont programmées sur Perpignan, en Salanque, dans les Aspres, dans le Vallespir.

**30 janvier** : Centre d'Examen à BAIXAS

**20 février** : Centre d'Examen à BAIXAS

**1er mars** : Maison du citoyen à THUIR

**7 mars** : Maison de la Chasse de MONTBOLO

**18 mars** : Centre socio-culturel à ST JEAN PLA DE CORTS

**19 mars** : Maison des associations à ST ESTEVE

**26 mars** : Fédération des Chasseurs à PERPIGNAN

**8 avril** : à 15 h 00 : Salle de la Mairie à SAILLAGOUSE

**8 avril** : à 18 h 00 : Salle de la Mairie à SAILLAGOUSE

**21 mai** : Maison de la Chasse à CASES DE PENE

**INSCRIVEZ-VOUS SUR LE LIEN :**

**<http://carnet.fdc66.fr/FormDecennale/>**

## Infos pratiques

Saison 2023/2024  
Fédération Départementale des Chasseurs  
des Pyrénées-Orientales  
N° 003905

### Carnet du chasseur 66

Avec le soutien du

Territoire de référence (ACCA, Chasse gardée) :

Nom/Prénom :

N° permis :

Identifiant :

• Toute personne n'ayant pas complété les informations de la couverture sera en infraction et verbalisable par les services compétents.

• Carnet à rendre OBLIGATOIREMENT à votre territoire de référence avant le 15 avril 2024.

net, n'obtiendra pas celui de la fraction.

## CARNET DU CHASSEUR

Tous les chasseurs doivent **IMPÉRATIVEMENT** restituer leur carnet de prélèvement 66 à leur Président d'Association Communale de Chasse.

**(Et non à la FDC.. ils seront systématiquement renvoyés vers l'ACCA)**

Il est recommandé de rendre son carnet lors de la remise des cartes de sociétaire de la saison suivante 2024/2025. Ceci afin de simplifier la charge de travail de votre Président d'ACCA (AICA ou chasse privée).

### IMPORTANT :

1/ Je m'assure que mon identité et mes territoires de chasse soient correctement renseignés sur le carnet.

2/ Je le donne en main propre, lors de la remise des cartes de la saison 2024-2025, à la première ACCA, AICA ou chasse privée auprès de laquelle je prends ma carte de sociétaire pour la saison 2024-2025.

En échange, un carnet vierge valable pour la nouvelle saison vous sera remis par votre Président.

**ATTENTION !** Aucun nouveau carnet ne sera délivré si l'ancien n'a pas été restitué à votre Président. **( et sans carnet, pas le droit de chasser !)**

**Le non-respect de ces dispositions constitue une infraction codifiée dans le SDGC.**

## CAS PARTICULIER DU CARNET SPÉCIAL BÉCASSE : CELUI-CI DOIT-ÊTRE TRANSMIS DIRECTEMENT À LA FDC66

APRES IDENTIFICATION OBLIGATOIRE AVEC LE NOM, PRENOM et NUMERO CHASSEUR A 14 CHIFFRES.

IL DOIT ETRE REMIS AVANT DE PRENDRE LA VALIDATION 2024-2025

# Actualités



Lors de son récent déplacement en **Cerdagne et Capcir**, la **Présidente de Région Carole DELGA** n'a pas manqué de rappeler son attachement à l'activité de pleine nature qu'est la chasse telle que pratiquée dans nos territoires ruraux.

L'occasion également pour elle de féliciter **Jean-Pierre SANSON** pour sa nomination par le Préfet de région, comme personnalité qualifiée au **Conseil Économique Social et Environnemental Régional d' Occitanie**.

En tant que **Président de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Occitanie**, **Jean Pierre SANSON** rappelle que cette nomination est le résultat d'une démarche collégiale des représentants des chasseurs d'Occitanie, afin que nos convictions et engagements puissent être portés au sein de cette instance régionale.

Nous remercions le Préfet de Région, **M. DURAND** pour la reconnaissance et la confiance ainsi accordées.

# LA BELLE HISTOIRE DE LA SEMAINE

Il était une fois un dimanche de chasse sur les pentes du Capcir...

Lilie et Trixie, 2 Fox-Terriers, mère et fille, détalent à la poursuite d'un renard. Elles sont vaillantes et téméraires et poursuivent l'animal jusque dans les entrailles de la terre, une crevasse... où elles disparaissent.

Nos 2 compères se retrouvent prises au piège !

5 chasseurs sont sur le coup pour tenter de les récupérer mais nous sommes ici sur le territoire d'anciennes carrières d'ardoise. La roche est friable, l'accès dangereux.

À 15h, ils sont obligés d'appeler les pompiers à l'aide.

Arrivés sur les lieux, force est de constater que ce terrain montagnard est extrêmement périlleux.

La CRS 58 est appelée à la rescousse.

Les chasseurs du Capcir sont tous solidaires. Ils balisent la pente raide, amènent des cordages, des barres à mine, des radios.

Il est tard. On demande le renfort des pompiers *spécialistes déblaiements* de Font-Romeu. L'intervention aura lieu le lendemain.

Toute la nuit, la petite Justine, fille de Thierry, chasseur et propriétaire des chiens, surveille le GPS des colliers au cas où Lilie et Trixie arriveraient à s'extirper seules de leur mésaventure... Mais rien ne bouge...

Alors au petit matin, tout le monde retourne sur les pentes raides enneigées.

La CRS 58 pose les cordages, les pompiers de Cerdagne assurent l'exfiltration. C'est la délivrance !

Tous les chasseurs du Capcir expriment leur immense reconnaissance à la CRS 58 et aux pompiers qui sont intervenus. Ils ont fait preuve d'un professionnalisme et d'une humanité extraordinaires.

La marque de cet esprit de solidarité et de fraternité qui anime les montagnards !



# REJOIGNEZ NOTRE CLUB D'ANNONCEURS !

AFFICHEZ-VOUS SUR LES  
GÉNÉRIQUES DE NOS  
FILMS ET SUR LES  
NEWSLETTERS DE LA  
FDC66 DISTRIBUÉS SUR  
NOS RÉSEAUX SOCIAUX  
À DESTINATION DES 7000  
CHASSEURS DES  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

Contactez

Claire FERRER 04 68 08 21 41 -  
[cf@fdc66.fr](mailto:cf@fdc66.fr)

**DECATHLON** SOLOGNAC  
PERPIGNAN NATURE ET GOLF RESISTANT GEAR.

**BATTUE AU GRAND GIBIER  
ELLE REPREND DES COULEURS!**

DÉCOUVRIR LA SÉLECTION

**SÉLECTION CHIEN  
TOUT POUR VOTRE FIDÈLE  
COMPAGNON!**

**ARMURERIE BOULOUCHASSE**  
[www.boutique.boulouchasse.fr](http://www.boutique.boulouchasse.fr)

Chasse et Tir, arme seule ou pack avec optique  
Toujours à votre écoute pour vous conseiller et répondre à vos envies!

Armes  
Optiques  
Munitions  
Accessoires  
Equipements et alimentation  
pour chiens

65 Avenue d'Espagne  
66160 LE BOULOU  
04 68 95 41 48  
[boulouchasse@orange.fr](mailto:boulouchasse@orange.fr)

Viandes · Charcuteries **GUASCH** Volailles · Surgelés  
Qualité & Tradition Catalane

**CIRCUIT DE PROXIMITÉ**

La Maison Guasch soutient les démarches de qualité des éleveurs locaux pour garantir un circuit de proximité parfaitement maîtrisé, permettant ainsi la sélection des meilleures bêtes et leur suivi, de l'élevage jusqu'à dans l'assiette.

Consommez local!

Le Dindé et le Veau · L'Agneau · Le Porc

www.guasch-viandes.com



## PSL Revêtements et Sols

Mas des Granges ● 1264. Tra Le Soler  
66300 THUIR  
Tél. : 06 61 41 76 46  
Mail : [psl.revetementsetsols@gmail.com](mailto:psl.revetementsetsols@gmail.com)

Cette newsletter est distribuée par mail, intranet et sur les réseaux sociaux de la FDC66.

Elle présente une information vérifiée par sa Direction et ses Techniciens.

Elle est garantie sans "Fake News" ni polémiques stériles.

Merci de la partager largement sur vos réseaux pour contribuer au rayonnement d'une image juste et positive de la chasse.



# DURABLE

## BIODIVERSITÉ, LA RÉGION OCCITANIE S'ENGAGE

La biodiversité, un patrimoine naturel à préserver. L'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée accueille plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore. La Région fait de la préservation de la biodiversité une priorité par des actes concrets : soutien à la gestion et à la création de Réserves Naturelles Régionales, aide aux actions de reconquête des trames vertes et bleues, maintien de la nature ordinaire qui structure nos paysages, financement des actions des Parcs Naturels Régionaux.

**C'EST EN NOUS, C'EST ICI  
OCCITANIE**

[laregion.fr](http://laregion.fr)



# Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président  
Jean-Pierre SANSON

Directeur  
Gilles TIBIÉ  
fdc66@fdc66.fr

FDC66 - News #117

